

RGPD “Règlement Général sur la Protection des Données”

La réglementation RGPD pour « Règlement Général sur la Protection des Données » a pour but de définir et d’encadrer les droits et obligations issus du traitement informatique des données. Elle a été récemment modifiée en avril 2016 et entrera en vigueur le 25 mai 2018. Cette formation vous aidera à faire le point et à s’assurer que vous êtes à jour dans vos connaissances.

Programme

- Sensibilisation aux risques (animation)
- Réglementation et calendrier
- Pourquoi un nouveau règlement ?
- Objectifs du RGPD
- Quelles données sont concernées ?
- Territorialité
- Sanctions
- Cycle de vie
- Autorité de contrôle
- 5 principes

Pédagogie

- Apports théoriques
- Questions/réponses
- Avec illustrations par des cas concrets



Objectifs

L’objectif de cette formation est de sensibiliser les participants aux implications de la réglementation RGPD, notamment en ce qui concerne ses innovations par rapport aux régimes de protection pré-existants.



Public

Tout public



Durée : 3 heures

Langue : Français & anglais
Organisation en intra,
contactez-nous